



DTM

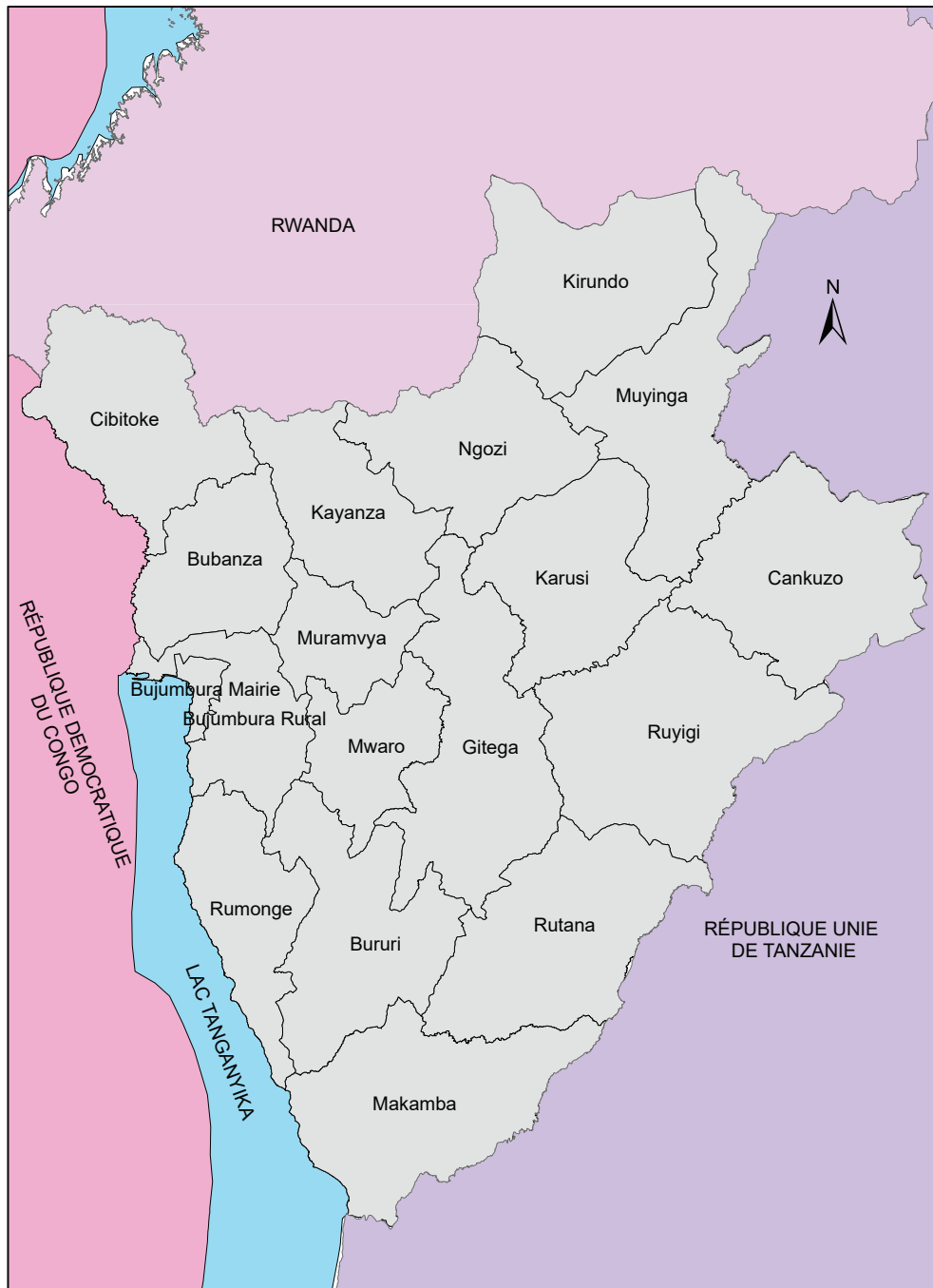
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



Publication: décembre 2022

**OCTOBRE
2022**

RAPPORT DES ÉVALUATIONS MULTISECTORIELLES DES LOCALITÉS



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



de la part du
Peuple japonais

Faits Saillants



75 300

Personnes déplacées internes (PDI)

dont **89%** sont déplacées suite aux catastrophes naturelles
11% sont déplacées suite à d'autres raisons



17 128

Ménages déplacés

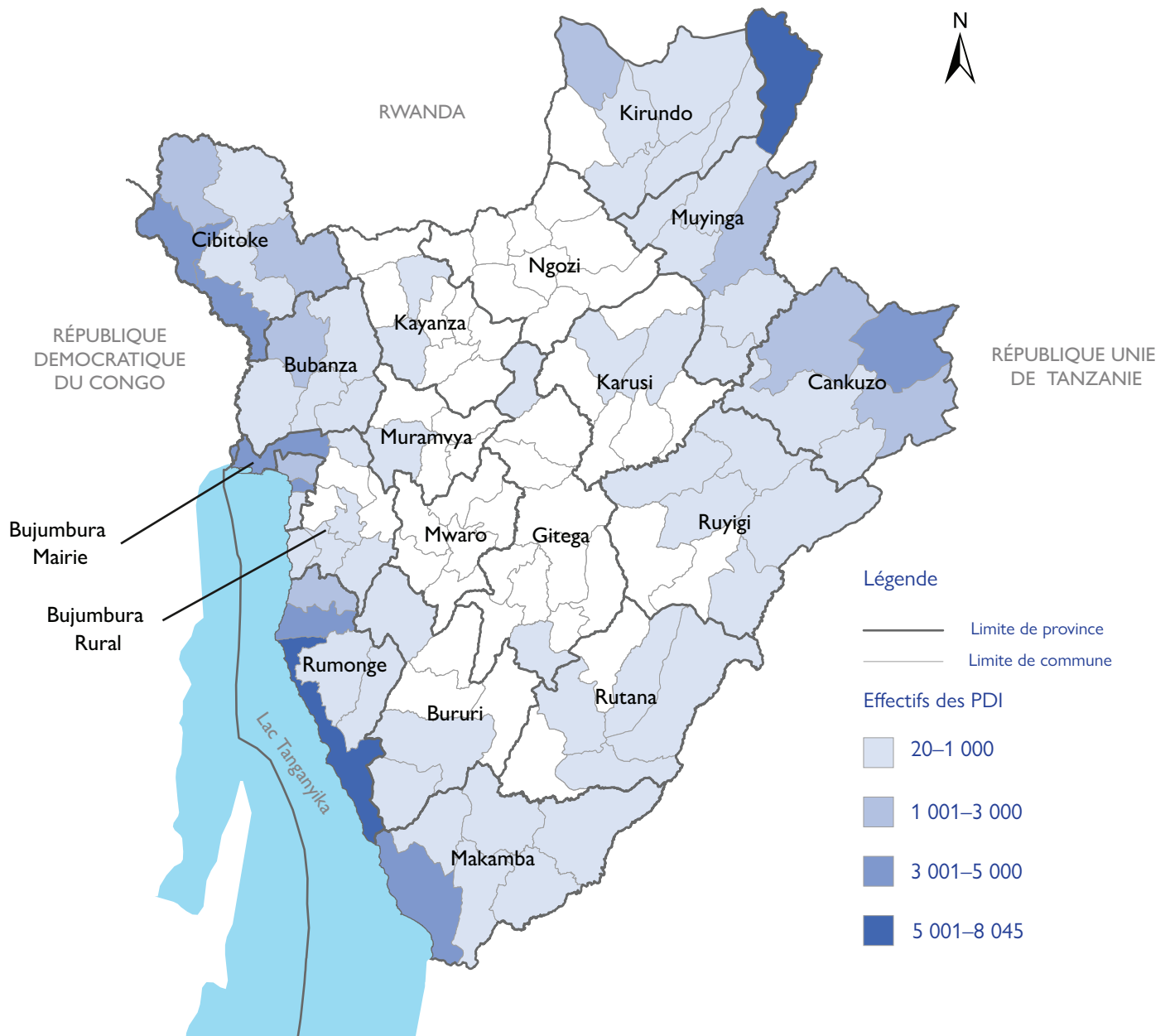


11% sont des rapatriés devenus PDI



56% de PDI sont des enfants (de moins de 18 ans)

PRÉSENCE DE PDI PAR COMMUNE

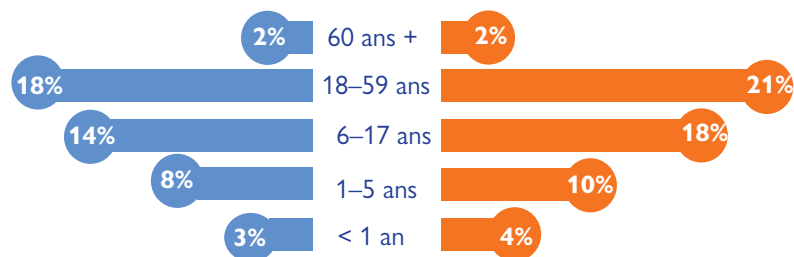


© OIM Burundi - Carte de référence (octobre 2022)

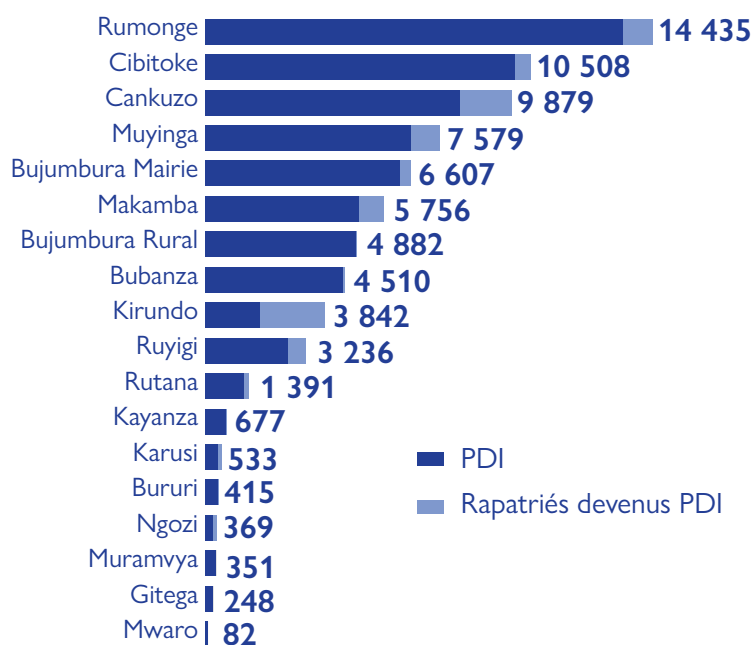
Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM

Source: OIM, IGEBU

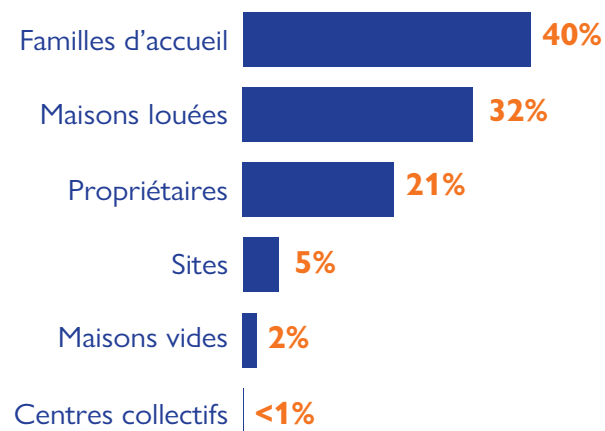
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE



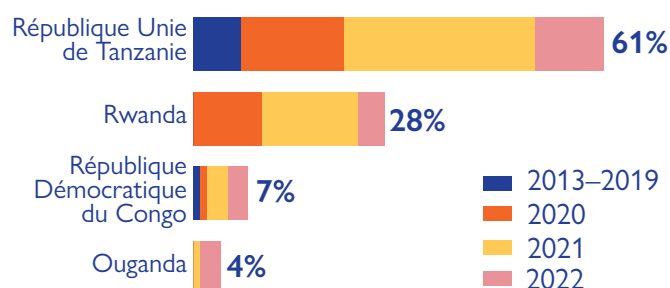
PRÉSENCE DES CATÉGORIES DE PDI PAR PROVINCE



STATUS D'HÉBERGEMENT



PAYS DE PROVENANCE PAR PÉRIODE DE RETOUR



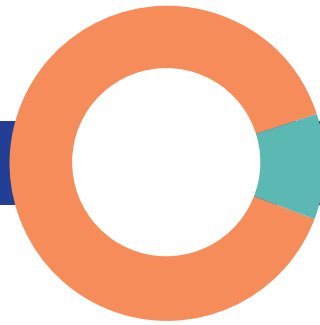
Les rapatriés se trouvant en situation de déplacement à l'intérieur du Burundi représentaient environ 11 pour cent de l'effectif total des PDI. La plupart des rapatriés devenus PDI (47%) sont arrivés en 2021 et les provinces de Kirundo (25%) et de Cankuzo (20%) hébergeaient la majorité des rapatriés devenus PDI.

Note: Les autres pays de provenance représentaient moins de 1 pour cent de l'effectif total de rapatriés devenus PDI.

RAISONS DE DÉPLACEMENT

Désastres naturels

89%

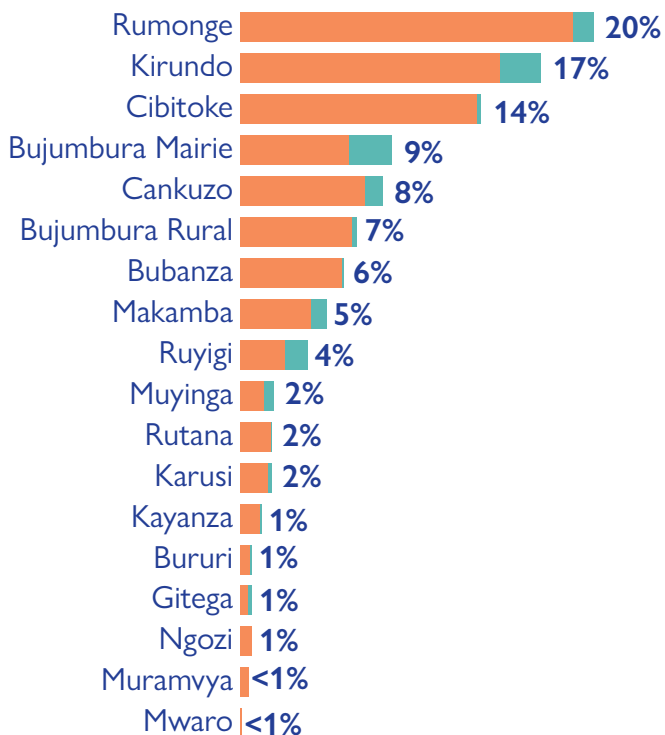


Autres raisons

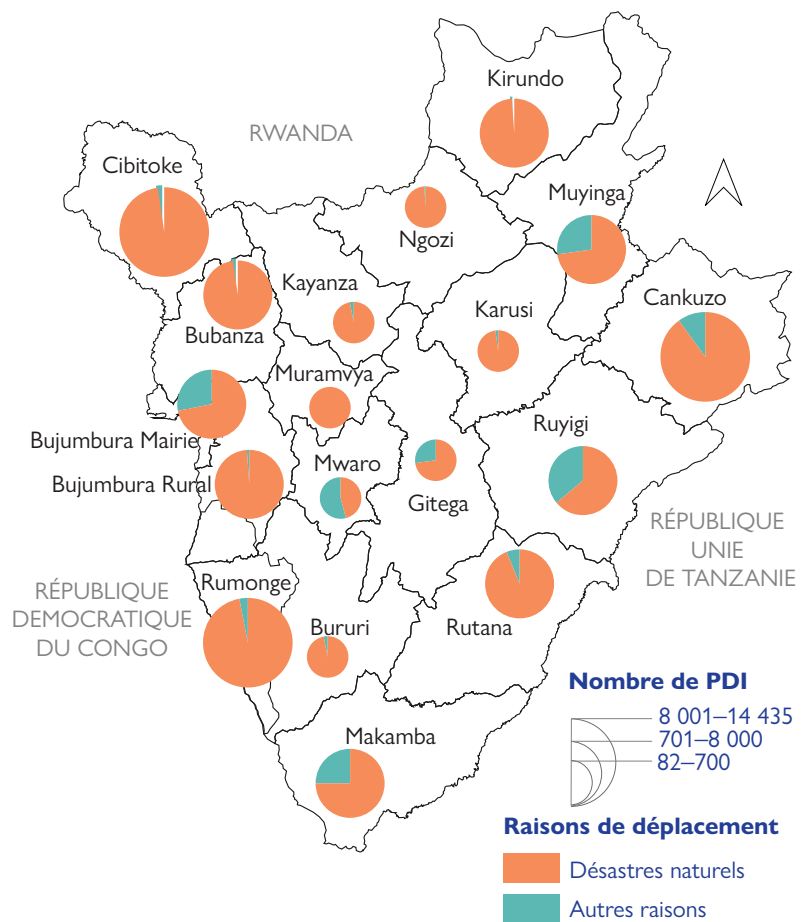
11%

Les désastres naturels étaient la principale cause des déplacements observés en Octobre 2022 (89%). La plupart des PDI (46%) étaient hébergées dans les provinces de Rumonge (19%), Cibitoke (14%) et Cankuzo (13%). Bien que les désastres naturels soient la principale cause de déplacement, un grand nombre de PDI dans les provinces de Mwaro (56%), Ruyigi (36%), Bujumbura Mairie (28%), Gitega (27%) et Muyinga (27%) était déplacé à cause d'autres raisons.

PROVINCES D'ORIGINE PAR RAISON DE DÉPLACEMENT



PRÉSENCE DE PDI PAR RAISON DE DÉPLACEMENT



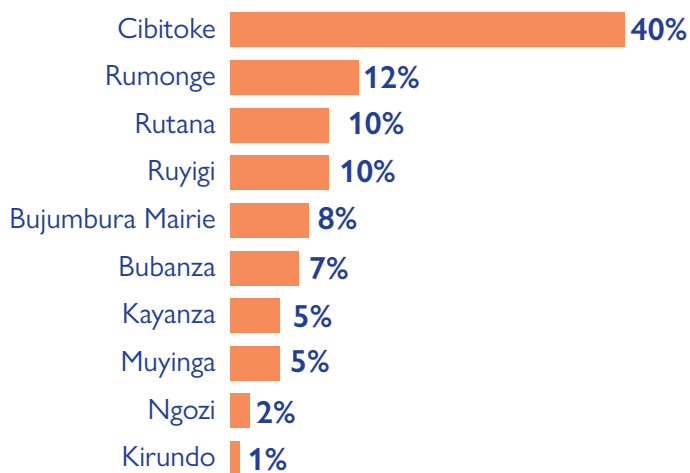
Avis: Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM

En général, la plupart des PDI (52%) étaient originaires des provinces de Rumonge, Kirundo et Cibitoke. Bien que les désastres naturels soient la principale cause de déplacement, une proportion considérable des PDI originaires des provinces de Gitega (36%), Ruyigi (33%), Muyinga (31%) et Bujumbura Mairie (29%) étaient déplacé à cause d'autres raisons.

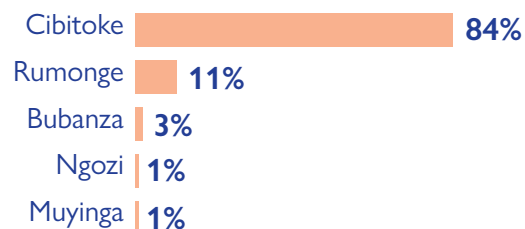
NOUVEAUX DÉPLACEMENTS DUS AUX DÉSASTRES NATURELS*

De janvier à octobre 2022, les différents désastres naturels, en particulier les pluies torrentielles et la grêle, avaient affecté 59 522 personnes notamment dans les provinces de Kirundo (50%) et Ngozi (32%). D'autre part, les désastres naturels, entre autres les pluies torrentielles et les vents violents, avaient causé le déplacement de 9 940 personnes particulièrement dans les provinces de Cibitoke (73%) et Rumonge (11%).

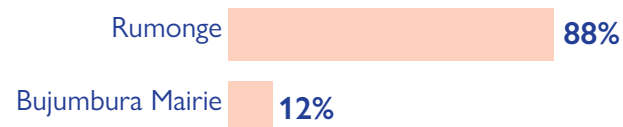
PLUIES TORRENTIELLES



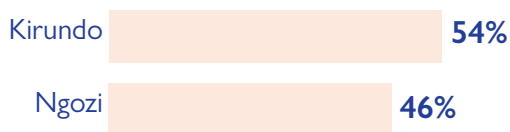
VENTS VIOLENTS



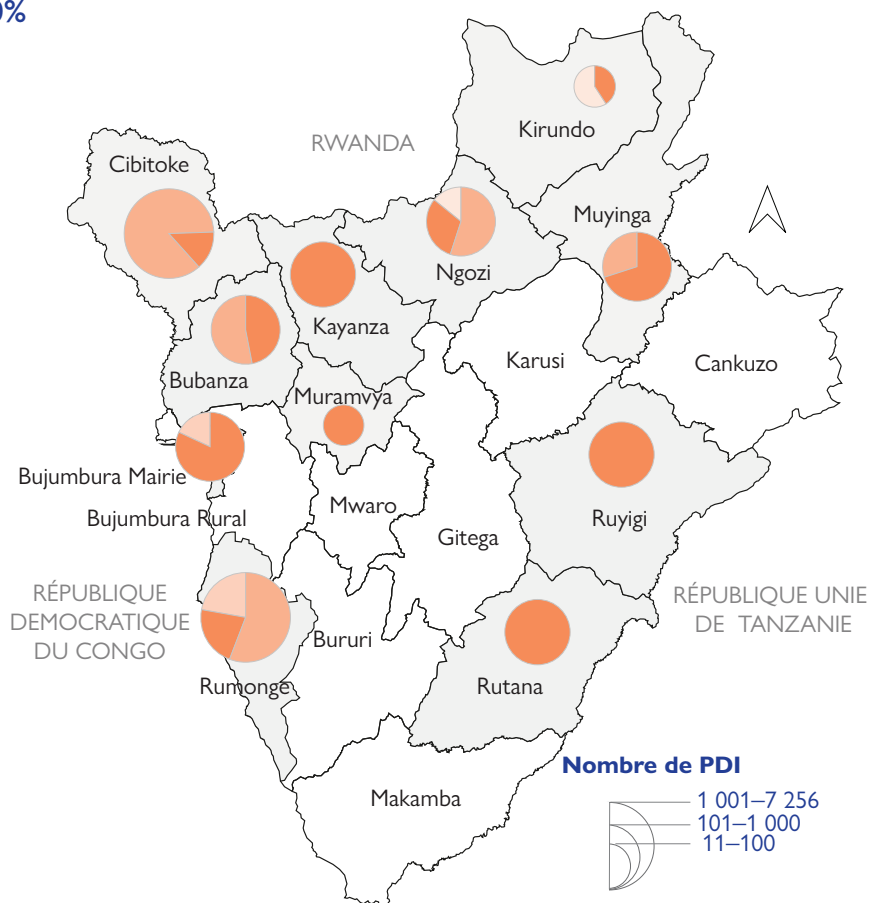
GLISSEMENT DE TERRAIN



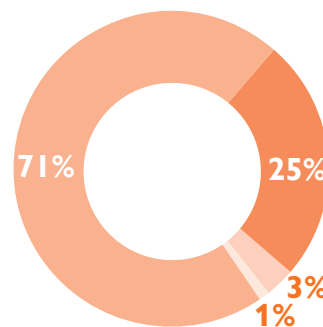
GRÊLE



NOUVEAUX DÉPLACEMENTS PAR PROVINCE ET PAR TYPE DE DÉSASTRE NATUREL



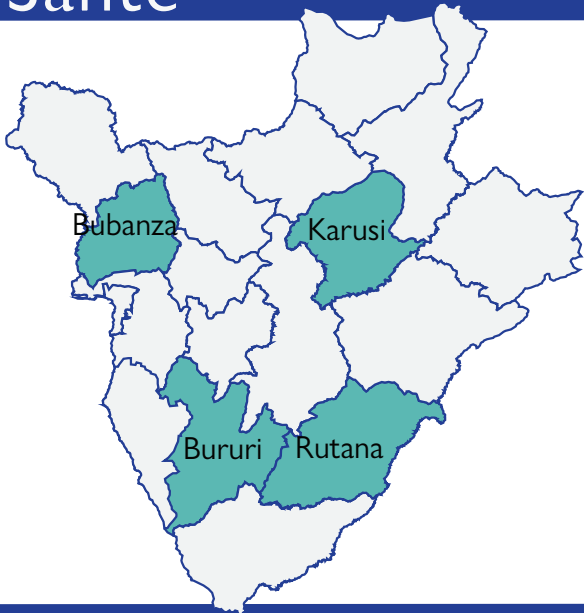
Avis: Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM



*Ces effectifs se réfèrent aux données des urgences couvrant la période de janvier à octobre 2022.

Aperçu Humanitaire

Santé



Moyenne nationale: 61%

>70%

des collines dans les provinces de **Bururi, Rutana, Bubanza** et **Karusi** ont rapporté 30 minutes à 1 heure comme durée de marche pour arriver au centre de santé le plus proche.

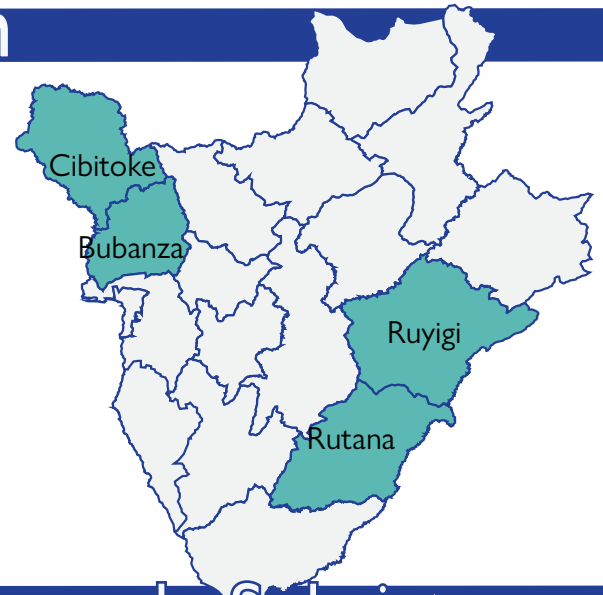


Éducation

>70%

des collines dans les provinces de **Rutana, Ruyigi, Bubanza**, et **Cibitoke** n'ont pas d'école avec une section pré-primaire.

Moyenne nationale: 56%



Moyens de Subsistance



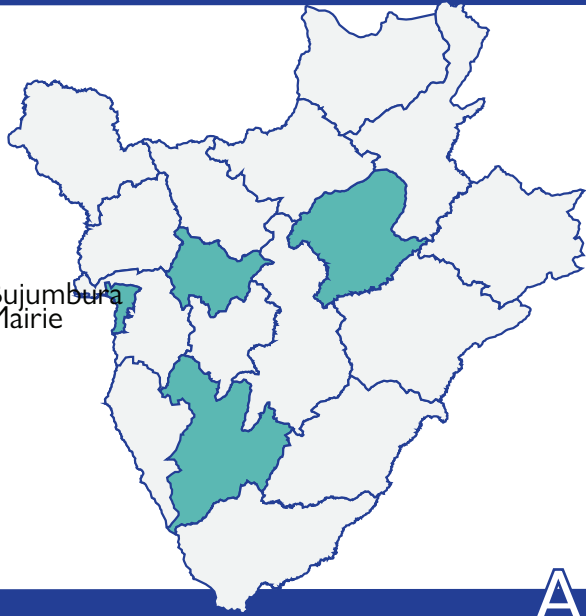
Moyenne nationale: 96%

>95%

des collines dans toutes les provinces enquêtées à l'**exception de Kirundo** ont rapporté que les ménages déplacés n'ont pas eu des appuis pour le développement des activités génératrices de revenus dans les trois derniers mois.



WASH



Moyenne nationale: 49%

>70%

des collines dans les provinces de **Bururi**, **Bujumbura Mairie**, **Muramvya**, et **Karusi** ont rapporté qu'il n'y a pas eu de campagnes de promotion de l'hygiène dans les trois derniers mois dans leurs communautés.

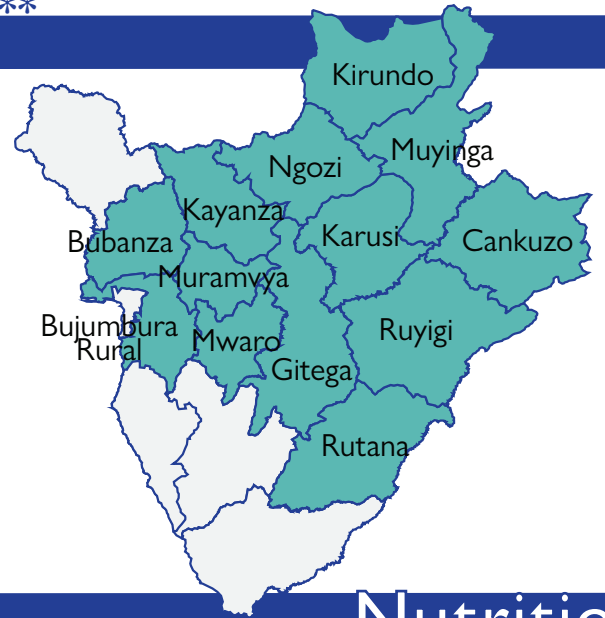


Abris/ANA**

>90%

des collines des provinces enquêtées à l'exception de **Bujumbura Mairie**, **Bururi**, **Cibitoke**, **Makamba** et **Rumonge** ont rapporté qu'il n'y a pas eu de distribution d'articles non-alimentaires aux ménages déplacés dans les trois derniers mois.

Moyenne nationale: 90%



**Articles non-alimentaires

Nutrition



Moyenne nationale: 44%

>70%

des collines dans les provinces de **Karusi**, **Bujumbura Mairie**, **Cibitoke**, et **Buzanza** ont rapporté que les enfants déplacés de moins de cinq ans n'ont pas eu accès au dépistage de la malnutrition dans les six derniers mois.



Méthodologie de la DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Ces PDI sont catégorisés en 2 groupes:

1) PDI : ressortissants burundais qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. Dans le cadre de la DTM au Burundi, seulement ceux qui ont été déplacés à partir de 2013 sont considérés comme des PDI.

2) Rapatriés devenus PDI : ressortissants burundais qui ont été déplacés à l'extérieur du pays et sont depuis retournés (spontanément ou assistés) au Burundi mais continuent d'être en situation de déplacement à cause de leurs maisons qui sont détruites ou d'autres raisons diverses.

Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Pour ce rapport, les enquêteurs ont complété deux types d'évaluations:

Les évaluations de base au niveau colline fournissent des informations sur les tendances de déplacement et la présence des PDI dans toutes les collines du Burundi. Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations multisectorielles (*multi-sectoral location assessment*, MSLA en anglais) fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans toutes les collines hébergeant au moins 20 personnes déplacées. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques, les vulnérabilités des localités de résidence des populations déplacées ainsi que sur leurs besoins sectoriels.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur <https://dtm.iom.int/burundi>



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

CONTACT

OIM Burundi, DTMBurundiFeedback@iom.int



IOMBurundi



@IOMBurundi



@iom_burundi

